

SIXIEME SERMON SUR LE JEUNE DE PENTECOTE

Voici que se termine, bien-aimés, la célébration les saintes solennités : la joie spirituelle de notre dévotion a été portée à son comble; il nous faut à présent recourir a une salubre abstinence et administrer le remède du jeûne à la fois à nos esprits pour les stimuler et à nos corps pour les corriger. De cela, puisque les avertissements divins aussi bien que notre propre expérience nous ont assez instruit, offrons d'abord des actions de grâces à la divine bonté à l'occasion de la fin des jours très saints; puis, recherchant les chastes délices de l'abstinence, retranchons-nous quelque chose de l'abondance des aliments terrestres, afin de faire profiter nos aumônes de ce qui n'est pas accordé à nos tables. En effet, lorsque, grâce à sa privation, celui qui jeûne refait le pauvre qui a faim, c'est justement alors que le remède du jeûne parfait la guérison de son âme. Sachant donc qu'aux yeux du Dieu de miséricorde, la largesse des aumônes l'emporte sur les jeûnes, selon la parole du Seigneur : «Faites l'aumône et tout, pour vous, sera pur,» ne refusons pas l'aumône aux pauvres, si nous désirons que nos âmes soient purifiées des souillures du péché; ainsi, au jour de la rétribution, les oeuvres de miséricorde nous aideront à obtenir la miséricorde de Dieu, par le Christ notre Seigneur. Amen.